

## DIRECTIVES AUX AUTEURS

La revue *Enfances, Familles, Génération* ne publie que des textes inédits. Un texte qui est soumis ne doit pas être en évaluation dans une autre revue.

Tous les manuscrits, en plus d'être lus par la direction de la revue, sont évalués à l'aveugle par au moins deux lecteurs.

La revue s'engage à transmettre une décision à l'auteur au maximum trois mois après la réception du manuscrit.

### **1. Généralités**

Les textes peuvent être de longueur variable, mais d'au plus 60.000 caractères.

Les manuscrits doivent être acheminés à la revue uniquement par voie électronique ([efg@ucs.inrs.ca](mailto:efg@ucs.inrs.ca)). Aucune copie papier n'est acceptée.

Idéalement le texte doit être édité avec le logiciel Word. En cas d'utilisation d'un autre logiciel, prière d'enregistrer le texte sous un format rtf ou l'équivalent.

La première page du manuscrit ne doit contenir que les informations suivantes :

- Titre
- Résumé de l'article (environ 100 mots)
- Cinq (5) mots clés
- Nom du ou des auteurs
- Affiliation institutionnelle
- Adresse électronique

Dans le courrier électronique par lequel sera acheminé le manuscrit prière de préciser en outre :

- L'adresse postale du premier auteur
- Le numéro de téléphone du premier auteur

Le texte doit être saisi en police standard (12 points), double interligne, paginé, aligné à gauche avec des marges de 2.5 cm.

La hiérarchie des titres et sections doit être claire et se faire en utilisant la numérotation internationale (1. ; 1.1. ; 1.1.1. ; etc).

Encadrer les citations de guillemets français (« citation ») avec espaces insécables. Les citations de plus de quatre lignes sont placées en retrait de 2 cm.

## **2. Tableaux et figures**

Les tableaux et figures sont insérés dans le texte, à la suite du premier paragraphe où on s'y réfère. Ils sont identifiés par un court titre et numérotés en chiffres arabes. Ils doivent être formatés selon [les normes des tableaux et figures](#) (voir ci-dessous).

Tous les tableaux et figures doivent également être envoyés dans un document distinct, de format XLS, JPG, TIFF ou EPS, avec une excellente résolution (300 dpi pour les photographies).

Les références aux tableaux et figures se font entre parenthèse, à la fin de la phrase.

## **3. Normes bibliographiques**

Les références citées doivent toutes apparaître dans la bibliographie. Prière d'utiliser le format suivant :

**Livre (un auteur)** DAGENAIS, Daniel (2000), *La fin de la famille moderne. Signification des transformations contemporaines de la famille*, Québec, Presses de l'Université Laval, 267 p.

**Livre (plus d'un auteur)** FINCH, Janet et Jennifer MASON (1993), *Negotiating Family Responsibilities*, London et New-York, Tavistock/Routledge, 228p.

**Article de revue** RAPOPORT Benoît et Céline LE BOURDAIS (2001), « Temps parental et formes familiales », *Loisir et Société/Society and Leisure*, 24, 2, p. 585-617.

**Chapitre de livre** CLÉMENT, Serge, Éric GAGNON et Christine ROLLAND (2005), « Dynamiques familiales et configurations d'aide », dans Serge Clément et Jean-Pierre Lavoie (dir.), *Prendre soin d'un proche âgé. Les enseignements de la France et du Québec*. Ramonville St-Agne, Érès, p. 137-186.

**Document électronique** Barrère-Maurisson, Marie-Agnès et Séverine Lemièrre (2006), « Entre statut professionnel et politique familiale : l'emploi des assistantes maternelles en France », *Enfances, Familles, Générations*, n°4. <<http://www.erudit.org/revue/efg/2006/v/n4/012895ar.html>>. Page consultée le 25 mars 2008.

Adresse électronique : [efg@ucs.inrs.ca](mailto:efg@ucs.inrs.ca)

On peut télécharger la fiche d'évaluation qui est utilisée: [fiche d'évaluation](#) (format .doc)

## Consignes à suivre pour la mise en forme des tableaux

Le nombre et la hauteur des lignes et des colonnes sont déterminés suivant le contenu des tableaux.

**Taille de police** : pour l'ensemble du tableau: 10

**Police:** Trebuchet MS

**Alignement vertical** = Centré

**Alignement horizontal** = Centré

**À éviter:** les marques de paragraphe vide

### Colonnes:

- 1ère colonne:
  - Caractère gras sur le contenu à mettre en valeur,
  - Largeur plus importante,
  - Bordure gauche : aucune,
  - Bordure droite : trait d'une largeur de 1 pt;
  - Texte aligné à droite
- Colonnes suivantes:
  - Largeur moins importante que la 1ère et identique (à définir suivant la taille de la cellule au contenu le plus long)
  - Bordure droite et gauche : trait d'une largeur de 1 pt,
  - Texte centré
- Dernière colonne
  - bordure droite : aucune

### Lignes:

- 1ère ligne:
  - Hauteur plus importante que lignes suivantes en raison de l'entête,
  - Caractère gras,
  - Bordure inférieure : trait d'une largeur de 1 pt,
  - Bordure supérieure : trait d'une largeur de 2 1/4 pt

### Lignes suivantes:

- Pas de marquage,
- Bordure inférieure : trait d'une largeur de 1/2 pt

### Dernière ligne:

- Pas de marquage,
- Bordure inférieure : trait d'une largeur de 1 pt

## Exemples

**Tableau 2**  
 Scolarité du parent répondant.

Niveau d'études	Pères (%)	Mères (%)
Scolarité obligatoire inachevée	16	16
Scolarité obligatoire achevée	25	17
Études collégiales	30	38
Études universitaires	29	29

\* Extrait de l'article « Les attentes des parents d'enfants d'âge préscolaire au regard des attitudes et des conduites éducatives des intervenants socio-éducatifs », François Larose *et al.*, *Enfances, Familles, Générations*, numéro 4.

**Tableau 8**  
 Les autres mesures de conciliation, selon le sexe, 1999-2002.

Autres mesures de conciliation	1999		2002	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Existence d'aide pour la garde d'enfants	20,75	18,03	29,51	26,46
Recours à l'aide pour la garde d'enfants	5,30	6,11	8,59	6,21
Existence de services de soins aux aînés	12,36	10,35	12,89	12,80
Recours aux services de soins aux aînés	5,98	11,75	6,54	1,87

\* Extrait de l'article « Articulation emploi-famille et temps de travail : de quelles mesures disposent les travailleurs canadiens et à quoi aspirent-ils? », Diane-Gabrielle Tremblay *et al.*, *Enfances, Familles, Générations*, numéro 4.

**Tableau 4**

Liste des dispositifs extra-légaux et nombre d'organisations les offrant.

Dispositifs extra-légaux favorisant l'articulation de la vie professionnelle et de la vie familiale		Nombre d'organisations
Politique de temps de travail	« Flexitime »	16
	Télétravail	1
	« Job-sharing »	4
	Capitalisation d'heures de travail sur le mois	19
	Capitalisation d'heures de travail sur l'année	10
Garde d'enfant	Service de garde d'enfant en bas âge	2
	Service de garde d'enfant après l'école	2
	Service de garde d'enfant pendant les congés scolaires	2
	Activités particulières pour les enfants pendant les congés	3
Mobilité	Plan de mobilité	4
Informations et formations	Information systématique des travailleurs sur les dispositifs	25
	Formation sur des thématiques concernant l'articulation de la vie professionnelle et de la vie familiale	2
Cadeau de naissance	Cadeau de naissance	31
Indemnités supplémentaires	Lors d'un congé de maternité	9
	Lors d'un congé d'allaitement	3
	Lors d'un congé parental	4
Accueil et soutien	Centre d'accueil et de soutien pour parents en difficulté	15

\* Extrait de l'article « L'utilisation des dispositifs d'articulation de la vie familiale et de la vie professionnelle. Étude auprès de 48 entreprises de Wallonie », Bernard Fusulier *et al.*, *Enfances, Familles, Générations*, numéro 4.

### Encadré 1

Répartition des enfants de moins de 3 ans selon leur mode d'accueil principal et la situation socioprofessionnelle des parents.

Mode de garde principal	Parents	Assistante maternelle	Crèches	Grands-parents	Accueils individuels	Autres	Ensemble
<b>Situation professionnelle</b>							
Deux actifs à temps plein	24	38	16	7	6	9	100
Deux actifs, dont un à temps partiel	51	25	11	6	1	6	100
Au moins un au chômage	86	6	5	1	1	1	100
Au moins un en congé parental	98	1	0	0	0	1	100
Au moins un inactif	92	3	2	2	0	1	100
<b>Ensemble</b>	<b>64</b>	<b>18</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>100</b>
<b>Niveau de diplôme</b>							
Aucun diplôme	81	8	4	2	1	4	100
CAP, BEP	70	12	7	6	2	3	100
Baccalauréat	61	23	8	3	2	3	100
Supérieur au bac	49	28	11	3	2	7	100
<b>Ensemble</b>	<b>64</b>	<b>18</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>100</b>
<b>Catégorie sociale</b>							
Cadre	47	29	12	2	2	8	100
Profession intermédiaire	53	26	9	4	2	4	100
Employé	57	21	10	3	2	7	100
Ouvrier	70	12	7	6	2	3	100
Agriculteur, artisan	69	18	4	0	4	5	100
<b>Ensemble</b>	<b>61</b>	<b>19</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>100</b>

\* Extrait de l'article « Entre statut professionnel et politique familiale : l'emploi des assistantes maternelles en France », Marie-Agnès Barrère-Maurisson et Séverine Lemièrre, *Enfances, Familles, Générations*, numéro 4.